

J'arrondis les angles...



> Pour la bonne entente entre associés, chacun doit être à sa place et y être reconnu.

Jocelyne, 50 ans, est associée depuis 12 ans avec son mari Pierrick et avec Claude, un voisin.

Aujourd'hui elle reçoit Solène, la comptable venue préparer la clôture, elle lui tend une feuille : "Pierrick et Claude ont bien fait l'inventaire hier. Tiens le voilà". Puis s'asseyant à son bureau, la tête entre les mains, elle soupire et dit : "Qu'est-ce qu'ils m'ont pris la tête hier tous les deux ! J'ai l'impression de toujours faire le "tampon" entre eux !" La comptable se montre surprise : "Je n'ai jamais entendu un mot plus haut que l'autre quand je suis avec vous. En fait, c'est quoi le problème ?" Et Jocelyne, d'une voix tremblotante raconte. "Tiens, hier à table, Pierrick s'est plaint que Claude n'avait pas encore commandé les pièces pour réparer le round-

baller ; et hier soir, c'est Claude qui m'a parlé des cases des veaux qu'il faut réaménager, il faut le faire à plusieurs et Pierrick est souvent absent avec les réunions en ce moment... C'est toujours à moi la première qu'ils parlent de leurs frustrations ; j'essaie de chercher des solutions pour arranger tout le monde car j'ai envie que tout se passe bien dans le Gaec, mais ça me fatigue !!!"

Analysons les faits

Jocelyne exprime son "ras le bol" de recevoir les doléances, les plaintes de chacun des associés. Elle se sent investie de la responsabilité d'assurer un bon relationnel au sein du groupe, elle dit rechercher elle-même les solutions pour que tout se passe bien. En raison de ses qualités relationnelles et de ses aptitudes à l'écoute, les deux associés ont-ils

trouvé en elle la personne capable d'éviter les tensions et confrontations entre eux ? Au fil du temps, ce rôle de tampon ou d'amortisseur qu'elle assume l'épuise et son échange avec la comptable lui donne l'occasion d'en prendre conscience.

Que retenir ?

Si Jocelyne ne veut plus servir de "sauveur", elle doit comprendre comment cette situation est arrivée : est-elle due à sa manière d'être dans le groupe (je suis à ma place quand je résous les désaccords), à ses propres peurs ("il ne faut pas se fâcher"), ou bien à des différends accumulés et non réglés entre les associés ? Pour résoudre ses difficultés, Jocelyne devra expliquer à Pierrick et Claude ce qu'elle vit, son exaspération, et exprimer ses attentes sur leurs attitudes, leurs manières de communiquer. Elle pourrait le faire par exemple lors de l'assemblée générale de la société. En effet, cette rencontre en présence des associés est l'occasion de faire un bilan financier et économique de l'exploitation ; pourquoi ne pas profiter de ce rendez-vous pour faire aussi un bilan humain, se dire ce qui va et ce qui ne va pas entre les associés. Cet échange gagne à être accompagné par un tiers (conseiller), impartial. S'il est normal que des tensions naissent au sein d'une société, il est surtout indispensable de les traiter à temps pour qu'elles ne se transforment pas en conflit.

Les chroniques "Relations humaines" sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et agricultrices dont nous changeons les prénoms.



Annette Hurault
Groupe Relations humaines

IBM a déjà convaincu Unilever, Nestlé, et dernièrement Carrefour de rejoindre l'IBM Food Trust. Face à l'intérêt des géants du numérique américains et chinois pour l'agroalimentaire, Sébastien Abis, directeur de Demeter et spécialiste des questions géopolitiques, avait appelé, dans Agra Presse Hebdo en octobre, à une "vigilance géopolitique" et à se poser la question de notre "souveraineté face à de tels colosses". / Agra

Un sursis pour le glyphosate en agriculture de conservation

Le 4 février, le ministre de l'Agriculture a indiqué que l'agriculture de conservation fera partie des usages autorisés pour le glyphosate après 2021, en l'absence d'alternatives. "Continuons de faire de l'agriculture de conservation, parce c'est un bon modèle, et continuons à mettre du glyphosate tant qu'on n'a pas trouvé autre chose", a déclaré le ministre. Après s'être engagé à sortir du glyphosate sous trois ans en 2017, Emmanuel Macron avait assoupli l'objectif en

janvier 2019. "La sortie du glyphosate, c'est en 2021, à condition qu'il y ait des solutions alternatives", rappelle-t-on au sein du cabinet de Didier Guillaume. "Il y a de nombreuses techniques qui sont en train d'être améliorées, et on y travaille dans le réseau. Mais, à court terme, on est dans l'impasse", confirme François Mandin, président de l'Apad, association nationale pour le développement de l'agriculture de conservation des sols. En 2017, sous la pression des États membres, la Commission européenne avait renouvelé l'autorisation du glyphosate pour cinq ans. L'homologation de la substance active sera à nouveau débattue à l'échelle européenne en 2022. / Agra

Christian Gloria

